



**CTSD - 3 septembre 2021**

## **Compte-Rendu**

L'IA souhaite une bonne rentrée à toutes et à tous.

**Proposition d'Intersyndicale** : Jeudi de 16h00 à 18h00 pour répondre aux diverses questions envoyées au DASEN par les forces syndicales en présence.

**Déclaration liminaire** : lire la nôtre.

**Point sanitaire** : mise en place du **protocole Jaune** ; activités sportives : possibilité de faire quasi tout sauf lutte, judo, tous les sports de combat ou d'opposition ; on ne sait pas quand on changera de niveau cela dépendra de la situation départementale en Deux-Sèvres et des échanges entre préfecture, ARS et éducation nationale.

**Taux d'incidence de 100** en Deux-Sèvres.

**Masques** : **obligation du port du masque dans la cour d'école jusqu'en fin septembre** ; pas de zonage dans les cours d'école. C'est un **souhait de l'IA pour permettre les interactions dans la cour d'école**. Les structures d'écoles sont utilisables par un groupe par jour et laisser au repos 12h00.

**Vaccin** : plusieurs échanges avec ARS et les centres vaccinaux du 79. Mise en place de bus si distance > à 2 km. Le SDIS peut aussi se déplacer dans des structures collèges et lycées.

Il faut l'autorisation des parents pour enfants entre 12 et 15 ans. **Pour enfant de 16 et 17 ans, les enfants décident seuls.**

La deuxième dose doit être gérée et cette organisation doit être pensée.

Le collègue peut prendre du temps sur temps scolaire pour sa vaccination. Demande d'ASA. L'obligation vaccinale : P31 point 6 de la FAQ ; L'obligation vaccinale est inhérente au lieu et pas à la fonction.

ITEP, IME, Inspecteurs de l'EN, Unités d'enseignement...

Que se passe-t-il si le professionnel ne veut pas se faire vacciner ; alors rencontre avec l'agent et au cas par cas ; l'IA s'engage à voir la situation ; le souhait est de faire maintenir le salaire, et de proposer des échanges de postes temporaires.

**Point de carte scolaire** :

- Rentrée dans des conditions que l'IA juge bonne, et demande aux IEN d'aller voir dans les écoles où les situations étaient tendues.
- Il n'y aura pas de fermeture ;
- **Ouverture** : NIORT, Jacques Prévert maternelle (effectif à 60 élèves pour 2 classes !)
- **Ouverture** : Primaire Zola : NIORT ; ouverture de classe et pas celle dédoublée.

- **Création de poste** : maitre G (maitre à dominante d'aide relationnelle) - non positionné ; pas de personnel actuel nommé dessus. Mais souhait de consolider ce poste dès ce mois de septembre et de le rendre opérationnel de suite. Si personne dessus cette année, alors ce poste sera utilisé comme brigade cette année et un personnel sera nommé dessus.
- **Création d'un ½ USEP** supplémentaire pour avoir un nord et un sud.
- **Création d'un poste à l'IME de Pompaire** d'½ poste supplémentaire d'enseignant spécialisé. Souhait de faire partir au maximum en formation des personnes motivées.
- **Ouverture de poste de Brigade** : 3 postes de remplaçants brigades non positionnés sur le département. Sur le Nord du département, on n'a plus de réserve !
- Aussi 3 **STAR** ont pris leur poste au lieu des 13 attendus : Niort Georges Sand ; Aigondigné-Sainte-Blandine, Primaire ; Saint-Martin de Bernegoue, primaire.

**Effectifs des enseignants dans le département** : souhait de l'IA d'accompagner les rapprochements familiaux et beaucoup d'EXEAT sont accordés par le 79 : 12 EXEATS depuis mai dernier après que les permutations nationales aient été accordées. L'équilibre devait se faire avec les INEAT, et il y avait 37 demandes d'entrée dans le 79. Or sur ces 37 INEAT, 6 seulement sont réalisés. 20 EXEATS refusés par les départements d'origine ; 4 annulés par les demandants. Cela met en difficultés l'équilibre dans le département. Le plafond d'emploi était à l'équilibre voire excédentaire or il manque maintenant 15 postes !

L'acceptation de beaucoup de temps partiel met en tension l'emploi sur le département : 220 temps partiel dans le 79 ; toutes les demandes sont validées même celle qui sont arrivées tardivement, et même les demandes de disponibilité qui sont arrivées au fil de l'eau. Grande vigilance de la part de l'IA qui souhaite pouvoir répondre favorablement à une harmonie vie pro/vie privée.

Le département n'a pas les moyens de mettre un enseignant sur chaque poste créé et ceux non pourvus lors des opérations de mouvement. Il va donc y avoir une campagne de recrutement de contractuels.

7 contractuels déjà recrutés sur l'année jusqu'au 31 août 2022. Accompagnés par les CPD. Ils ont tous le Master MEF (sauf 2 qui étaient déjà enseignants). Les contractuels de l'année dernière ont été contactés : 3 ont dit oui. 2 sont en attente.

26 PES / 28 prévus cette année.

Demande d'ouverture de la liste complémentaire, qui seront accompagnés dans leurs premiers pas par les CPC et CPD. Les trous sont dans le nord.

## CDEN - Lundi 6 septembre 2021

Déclaration liminaire : nous avons choisi de redire notre déclaration liminaire du CTSD devant un auditoire élargi au CDEN.

Le préfet présente les aides apportées aux communes DETER, DSIL, pour des aménagements dans les établissements scolaires et accordés

Deux informations complémentaires au. CTSD :

- Fusion de l'école de Thenezay entérinée par les collectivités ; l'école passe à 4 classes donc création d'une décharge de dir de 0,25% .
- 0,25 pour la décharge de direction de Moncoutant comme nous l'avions soumis à l'IA lors des opérations de carte scolaire en mars et juin dernier en contre partie de la création d'une UEMA sur l'école maternelle.

